



asset
management

**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE – Fonds d'Épargne Salariale
de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 29 DÉCEMBRE 2017

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sommaire

	Pages
Caractéristiques du fonds	4
Compte rendu d'activité	5
Vie du Fonds sur l'exercice	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels	20
Comptes annuels	26
Bilan Actif	27
Bilan Passif	28
Hors-Bilan	29
Comptes de Résultat	30
Annexes aux comptes annuels	31
Règles et méthodes comptables	32
Evolution de l'actif net	36
Compléments d'information	38
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	45

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Présentation des acteurs

Société de gestion

CPR Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK FRANCE
1-3, place Valhubert
75013 Paris

Commissaire aux comptes

Cabinet MAZARS
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris La Défense Cedex

Délégataire comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION
1, place Valhubert
75013 Paris

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Egépargne Monétaire

Code AMF : (C) 99000055749

Fonds d'Epargne Salariale (FES),

prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) et soumis au droit français

Ce FCPE est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Monétaire.

En souscrivant dans Egépargne Monétaire, vous investissez dans un portefeuille de titres monétaires et obligataires de Durée de Vie Moyenne Pondérée (ou "DVMP") inférieure ou égale à 12 mois. La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (ou "MMP") sera inférieure ou égale à 6 mois. La maturité maximale des titres en portefeuille ne pourra excéder 397 jours (2 ans pour les titres à taux révisables).

L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la période conseillée (1 semaine minimum), une progression régulière de la valeur liquidative en recherchant une performance égale à celle de l'indicateur de référence Eonia Capitalisé, déduction faite des frais courants facturés au FCPE. En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCPE pourrait être négatif et le FCPE verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.banque-france.fr.

Pour y parvenir, la stratégie du fonds consiste à sélectionner des émetteurs en obligations et titres de créances négociables appartenant aux pays de l'OCDE. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de l'appréciation de la "haute qualité" des instruments utilisés au moment de leur acquisition, sur ses équipes et sur un processus interne qui intègre notamment, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation, la nature de l'instrument et la durée de vie résiduelle du titre.

Pour évaluer la qualité de crédit de l'instrument, la société de gestion s'appuie sur son analyse interne qui peut se référer, le cas échéant et de manière non exclusive, aux notations des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en veillant toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations.

La dégradation d'un titre/émetteur/établissement de crédit par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demande de remboursement des dépôts concernés. La société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 0.5

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Egépargne Monétaire a une durée de placement recommandée d'une semaine à 3 mois. Cette durée de placement recommandée est distincte du délai légal d'indisponibilité des sommes en matière d'épargne salariale.

Egépargne Monétaire capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence hebdomadaire selon les conditions précisées dans le règlement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCPE reflète celui du marché monétaire sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCPE. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du règlement de ce FCPE.

Compte rendu d'activité

Janvier 2017

Le mois de janvier de 2016 avait marqué les esprits avec un écartement fort sur l'ensemble des marchés. Cette année les choses sont différentes même si l'année s'annonce dense, compliquée et volatile. L'agenda politique demeure toujours au cœur des préoccupations et le début de l'ère Trump en particulier. L'euphorie sur les marchés qu'a suscité son élection ne doit pas cacher toutes les incertitudes voir inquiétudes autour de la mise en place de son programme. Les questions de repli et de préférences nationales (fin du TPP, mur avec le Mexique, discours anti réfugiés) ainsi que la ligne sociétale dure du nouveau président pourront isoler ce dernier dans un environnement internationale instable. Au Royaume-Uni, c'est le discours de Theresa May et la version « hard » du Brexit annoncé à partir de mars 2017 qui nous a intéressé : pas de compromis avec un départ du marché unique et des négociations avec l'UE qui s'annoncent compliquées. En Europe le risque politique est global : le scénario d'une victoire de Marine Le Pen est non seulement largement commenté mais également intégré dans les niveaux de courbes d'état (spread OAT/Bund : +12bp sur le mois), l'amendement de l'Italicum par la cour constitutionnelle a également relancé la question d'élections anticipées en Italie. Après la dégradation de la note de DBRS le 13 janvier (de BBB à BBB-) et la revue de Moody's à venir début février, l'Italie reste une source de volatilité importante. Côté macro, les chiffres de ce début d'année sont globalement bons : la croissance en zone euro s'établit à 1.2% pour 2016 (1^{ère} estimation), le marché de l'emploi est en amélioration (chômage à 9.6%) et le chiffre d'inflation de janvier est boosté par un effet de base très positif (1.8% en glissement annuel). Dans ce contexte la BCE n'a presque rien précisé lors de son dernier meeting. Mario Draghi se refuse d'évoquer une dynamique de tapering pour justifier la réduction de son programme d'achat à partir de mars 2017 (de 80 à 60 Mds d'euros) et continue d'invoquer la responsabilité des gouvernements pour la mise en place de réformes à long terme. Sur le marché du crédit, le mois de janvier a été, sans surprise, un mois d'émissions nombreuses. Près de 56 Mds émis sur le mois, principalement sur la partie IG et sur des maturités comprises entre 4 et 10 ans. La repentification de la courbe de taux a entraîné à 0.44%. Les périphériques ont, quant à eux, souffert sur la même période avec un écartement de 27bp pour l'Italie et de 24bp pour le Portugal contre Allemagne 10 ans. Sur le crédit c'est le secteur automobile qui a souffert avec de nouvelles procédures annoncées pour Fiat et Renault entraînant des interrogations sur l'ensemble du secteur. Dans cet environnement les spreads de crédit cash et dérivés sont en léger écartement : +2bp sur le Main et +15bp sur le XO. La double dynamique de primaire et de spreads très bas est un facteur de risque non négligeable à l'écartement sur l'année à venir malgré le contexte de QE.

Bilan des principales positions du mois : Taux : La sensibilité taux est restée stable proche de 0.30 sur le mois. Crédit : La performance sur le mois s'établit autour de +0.03% contre une performance de l'indice Eonia de -0.35%. La bonne performance du fonds sur le mois provient de nos stratégies d'arbitrages sur les T Bills ainsi que le resserrement de spreads sur les TCN. Perspectives : 2017 sera une année plus compliquée pour les fonds monétaires, les taux négatifs conjugués à une compression forte des spreads ainsi qu'une volatilité marchée plus importante, constitueront des pressions sur la performance des fonds monétaires.

Février 2017

Ce mois-ci, on observe une série d'indicateurs d'activité à la hausse côté US avec notamment la bonne tenue du secteur de l'emploi qui témoigne d'une économie proche du plein emploi. Dans ce contexte de poursuite de la reprise de l'activité économique et de nouvelles mesures fiscales à venir de l'administration Trump, le marché anticipe désormais deux mouvements de hausse de taux cette année, dont une pour le mois prochain. En zone euro, les marchés se sont focalisés sur la campagne présidentielle en France avec les problèmes judiciaires de Mr Fillon et les possibles alliances des différents partis (Mélenchon-Hamon ; Macron -Bayrou). L'aversion pour le risque est de retour ce mois-ci avec un fort écartement de spread entre la France et l'Allemagne 10 ans à près de 80bps au plus haut pour revenir à 70bps sur la fin de mois. L'aversion pour le risque a provoqué un « flight to quality » vers les taux allemands : le 2 ans a baissé de 22bps passant de -0.72% à -0.94%, le 5 ans de -0.30% à -0.57% (-27bps) et le 10 ans allemand de 0.47% à 0.20% sur le mois. Ces mouvements ont conduit à un écartement du swap spread sur toute la courbe : sur le 5 ans : le mouvement est très fort avec +18bps passant de 47 à 65bps sur le mois. Sur le marché du crédit, après un mois de janvier riche en émissions primaires (64 Mds) le mois de février a été également dense avec près de 50 Milliards d'émissions avec une allocation centrée sur le 5-8 ans. Les émissions restent sursouscrites ce qui témoigne de l'appétit des investisseurs sur cette classe d'actifs soutenue par la BCE. D'un point de vue fondamental, la saison des résultats T1 2016 s'achève avec une très bonne

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

dynamique aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis (entre 73 et 76% des publications en progression). A noter toutefois, le retour du risque de M&A avéré (Peugeot et Opel en cours) ou non comme : Kraft sur Unilever et spéculatives (Intesa San Polo sur Generali). Dans cet environnement les spreads de crédit cash et dérivés restent résilients : Flat sur le Main et -20bps sur le XO à 280bps. La double dynamique de primaire et de spreads très bas est un facteur de risque non négligeable à l'écartement sur l'année à venir malgré le contexte de QE.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux est restée stable proche de 0.30 sur le mois. Crédit : La performance sur le mois s'établit autour de +0.04% contre une performance de l'indice Eonia de -0.35%. La bonne performance du fonds sur le mois provient de nos stratégies d'arbitrages sur les T Bills ainsi que le resserrement de spreads sur les TCN. Perspectives : 2017 sera une année plus compliquée pour les fonds monétaires, les taux négatifs conjugués à une compression forte des spreads ainsi qu'une volatilité marché plus importante, constitueront des pressions sur la performance des fonds monétaires.

Mars 2017

Le mois de mars n'a pas été de tout repos : volatilité accrue sur les taux accentuée par une communication de moins en moins lisible de la part de la Banque centrale européenne d'une part et le manque de consistance de la politique américaine d'autre part. Les marchés continuent de sur interpréter les signaux disponibles. Comme toujours l'agenda politique a été dense : échec de la réforme de l'Obamacare aux Etats-Unis, élections aux Pays-Bas, déclenchement par Theresa May de l'article 50 mercredi 29 mars (ouvrant les portes aux négociations/divorce entre le RU et l'UE), l'approbation mardi 28 mars du Parlement écossais pour organiser un deuxième référendum pour voter leur indépendance, et les incertitudes croissantes sur les élections en France et en Allemagne. A côté de cela les indicateurs macroéconomiques sont en ligne (marché de l'emploi, confiance et crédit bancaire). Néanmoins, et comme anticipé l'inflation s'essouffle en mars à 1.50% (après 2% au mois de février) : les effets de base ne jouent plus positivement et l'inflation sous-jacente redescend à 0.7% sur le mois. Dans ce contexte Mario Draghi nous a proposé un discours neutre comme cela est le cas depuis plusieurs meetings en ne dévoilant que très peu de sa stratégie. Malgré peu d'indice sur la fin d'un assouplissement à venir, le marché a enclenché un mouvement de sell off rapide sur les taux euro avec une remonté de 10 à 25bps sur la partie 2-5 ans. Cette repentification de la courbe, alimentée par des commentaires réguliers de la part des banquiers centraux s'est essoufflée sur la dernière semaine de mars pour retracer une bonne partie du trajet. Aux US, la Fed a comme prévu resserré de 25bps son taux directeur avec une communication indiquant le début d'un « cycle » de normalisation en ligne avec les dots, mais avec un discours relativement accommodant. Sur le crédit, pas de grand changement, le cash IG reste inchangé sur le mois, et le segment haut rendement souffre un peu (+10bp cash et dérivés). Le secteur automobile continue à concentrer l'attention. Renault (+20bps) et FCA (+10bp) ont souffert sur le mois. Enfin, alors que les spreads des émetteurs du secteur matières premières s'étaient bien resserrés, certains ayant même vu leur rating rehaussé comme Glencore ou Anglo American, la baisse momentanée du pétrole a fait s'élargir certains noms du secteur.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux est restée stable entre 0.25 et 0.30 sur le mois. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de mars s'établit à -0.03%, soit Eonia +0.32bps. Notons quelques opportunités sur le segment 2 ans : l'engouement des investisseurs pour le retour de Volkswagen sur le marché primaire sur plusieurs tranches, nous avons participé à l'émission 2 ans FRN à eur3 mois +30bps. Nous avons également profité d'une fenêtre favorable à certains placements 2 ans comme : Intesa, Bmw, LCL. Du côté des TCN, la banque Goldman Sachs revient sur le marché monétaire et offre un niveau attrayant sur le 13 mois.

Avril 2017

Aux Etats-Unis, malgré une croissance du PIB au T1 très inférieure aux attentes, les perspectives restent positives car la confiance des ménages reste solide, les indicateurs du climat des affaires sont bons et le marché du travail est toujours vigoureux. Ce contexte devrait soutenir l'inflation si bien que la Fed devrait poursuivre sa hausse des taux et même probablement commencer à réduire son bilan dès cette année même si la nouvelle Administration ne parvient pas à mettre en place des mesures stimulant davantage la croissance. En zone euro, les indicateurs d'activité confirment le regain d'activité dans la zone et la bonne surprise provient de l'inflation annuelle core qui a été révisée en hausse à 1.2%. Néanmoins, la réunion des membres de la BCE ce mois-ci à donner un message clairement prudent, en insistant sur un degré élevé

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

d'accommodation de la politique monétaire. Malgré les données macroéconomiques positives, ce sont les élections présidentielles françaises qui ont animé les marchés en zone euro. La disparition du scénario du pire qui aurait vu s'affronter deux candidats eurosceptiques susceptibles de fragiliser la zone euro a été un réel soulagement conduisant à la contraction des primes de risque et à la hausse des taux. Finalement, le 2 ans et le 10 ans allemand restent stables à respectivement -0.76% et 0.31%, avec un plus bas à 0.15% pour ce dernier. La prime de la dette française s'est comprimée de 17bp sur le 10 ans pour revenir à 52bp (après un plus haut à 80bp en milieu de mois). Les primes italiennes et espagnoles sont inchangées sur le mois à respectivement 193bp et 133bp après un resserrement d'environ 20bp par rapport à leur plus large. Sur le marché du crédit, les émissions primaires ont repris ce mois-ci avec une belle proportion pour le secteur automobile (20%) mais les volumes sont plus faibles qu'en mars 2016. En effet, le volume d'émission totale 30 milliards € contre 66 milliards d'émissions en euros un an auparavant. Depuis le début d'année le marché du crédit totalise 271 milliards d'euros d'émission, soit une baisse de 11% en comparaison à 2016. Les émissions continuent d'être sursouscrites avec un appétit marqué pour les signatures bas Investment Grade (BBB). Sur le marché des dérivés, nous terminons le mois avec un fort resserrement : -7bps sur le Main à 66bps et -24bps sur le Xover à 264bps. Le secteur financier a nettement surperformé, le Fin Sub se resserre de 30bps (158bps). Les spreads d'émission sur le marché monétaire restent stables en moyenne : Eonia -10bps pour les CD émis par des émetteurs français 3 mois, et Eonia flat pour le 6 mois et Eonia +7bps pour le 1 an.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux a été diminuée sur le mois à 0.18. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de mars s'établit à 0%, soit Eonia +0.36%. Dans une optique préventive et compte tenu du risque d'un écartement possible, nous avons vendu nos expositions souveraines italiennes et espagnoles l'exposition. Nous avons investi sur Deutsche Bank et Cassa Di Prestiti en support TCN, offrant une rémunération de +8bps et -2bps respectivement pour une maturité de 12 mois. En parallèle, nous avons mis en place des stratégies de couverture en cas d'écartement de la base interbancaire via des futures euribor en cas de scénario des extrêmes. Enfin, la duration crédit a été réduite, conformément à notre scoring de marché qui est aujourd'hui à orange.

Mai 2017

Aux Etats-Unis, les données macroéconomiques restent solides : la croissance au premier trimestre a été revue nettement à la hausse à 1.2% et le cycle d'expansion devrait se poursuivre. La vigueur du marché de l'emploi ne se dément pas si bien que la Fed devrait procéder en juin à sa deuxième hausse de l'année, largement anticipée par le marché. En zone euro, la situation économique continue de s'améliorer et la reprise devient plus équilibrée grâce à une meilleure contribution de l'investissement. Au sein de la zone euro, le taux de chômage continue sa baisse à 9.3%. Compte tenu de la dissipation attendue des effets de base, les chiffres d'inflation reculent mais se consolident à 1.4% (et 0.9% pour l'inflation sous-jacente). Au regard de l'inflation sous l'objectif de la BCE, la banque centrale poursuit sa politique monétaire accommodante à travers ses achats d'actifs mensuels. Néanmoins, l'Italie reste le maillon faible de la zone aussi bien sur le plan économique que politique avec la perspective de possibles élections anticipées en septembre. Les marchés quant à eux ont été ballotés d'une actualité politique à l'autre. Cette fois, elle a changé de rive et s'est focalisée sur les présidents américain (possible destitution ?) et brésilien. Ainsi, après s'être orientés à la hausse suite aux résultats des élections françaises, les taux ont, à nouveau, baissé : le 10 ans allemand termine le mois quasi stable à 0.29% (-2bp) après avoir touché un plus haut à 0.44%. Le risque politique italien a pesé sur la performance des obligations d'Etat du pays et par contagion de l'Espagne. Le spread 10 ans italien termine le mois à 190bp (-4bp) après un plus bas à 174bp et celui de l'Espagne à 126bp (-7bp) après un plus bas à 115bp. La prime de la dette française s'est comprimée de 8bp sur le 10 ans pour revenir à 43bp. Enfin, le spread de taux 10 ans US/Allemagne diminue de 9bp à 191bp. Ainsi, le rendement à 10 ans a reculé de -6bp à 2,22% entre le 28 avril et le 31 mai. Le point mort d'inflation du bund?i 10 ans s'est inscrit en baisse de 1.20% à 1,06%. Les anticipations d'inflation sur les TIPS 10 ans ont également baissé en mai de 1.92% à 1.84%. Sur le marché pétrolier, la réunion de fin mai a débouché sur une prolongation de l'accord de réduction de la production de l'OPEP et de ses partenaires jusque fin mars 2018. Malgré cet accord, les cours du pétrole ont poursuivi leur baisse en mai, les investisseurs étant toujours préoccupés par le rebond de la production américaine et par les stocks importants. Le WTI termine le mois en recul à 48.3\$ le baril. Sur le marché des dérivés, nous terminons le mois avec un fort resserrement : -5bps sur le Main à 62bps et -10bps sur le Xover à 250bps. Le secteur financier performé également, le Fin Sub se resserre de 10bps (158bps). Les spreads d'émission sur le

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

marché monétaire se resserrent en moyenne : Eonia -10bps pour les CD émis par des émetteurs français 3 mois, et Eonia -3 pour le 6 mois et Eonia +4bps pour le 1 an.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux est restée stable sur le mois proche de 0.17. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de mai s'établit à -0.06%, soit Eonia +0.30%. Nous avons renforcé certaines positions financières italiennes (Unicredit SPA, Intesa), l'arbitrage avait du sens en comparaison du souverain qui s'est fortement surenchéri. Nous avons également investi sur l'émetteur Volkswagen qui présente un rendement positif de 0.035% sur une maturité 1 an.

Juin 2017

Aux Etats-Unis, la croissance, revue en hausse à 1.4% sur le premier trimestre 2017, devrait continuer à progresser, essentiellement soutenue par la consommation privée et les exportations conduisant la Fed à relever ses taux pour la deuxième fois de l'année. L'inflation annuelle américaine en mai s'affiche en repli à 1.9% et à 1.7% pour l'inflation sous-jacente, en deçà des attentes du marché. En zone euro, tout porte à croire que la croissance devrait rester forte à l'instar de l'indicateur de Sentiment Economique Européen qui est à son plus haut depuis 10 ans. La reprise économique semble même commencer à se diffuser sur les chiffres d'inflation à en juger par la hausse de l'inflation sous-jacente à 1.1% (contre 0.9% en mai). Compte tenu de la dissipation attendue des effets de base, les chiffres d'inflation annuelle en zone euro reculent à 1.3%. Le changement de cap général des banques centrales a conduit à une brutale hausse des taux et à la pentification des courbes. Il semble de plus en plus probable que la BCE va de nouveau diminuer ses achats de titres en 2018 et que la Fed va réduire son bilan et poursuivre ses hausses de taux, notamment pour des raisons de stabilité financière. Côté news flow on retiendra l'annonce par le gouvernement italien d'une liquidation de Banca Popolare di Vicenza et Veneto Banca via, entre autre, l'intégration des activités « saines » chez Intesa San Paolo. Ce plan, validé par la commission européenne, sera financé principalement par l'Italie qui pourra débloquer jusqu'à 17 Mds €. Sur les taux : le 2 ans allemand est passé de -0.73% à -0.56% et le 10 ans de 0.29% à 0.44%. En Italie les derniers développements politiques sont de nature rassurante pour les marchés et la perspective d'élections anticipées s'éloigne. Ainsi, les primes des pays périphériques se sont resserrées : le spread 10 ans italien est passé de 190bp à 172bp et celui de l'Espagne de 126bp à 112bp. Le rendement du taux 10 ans US a progressé de 8bps à 2,30% entre le 31 mai et le 30 juin. Sur le marché pétrolier, les cours ont poursuivi leur baisse en juin, les investisseurs étant toujours préoccupés par le rebond de la production américaine et par les stocks importants. Le WTI termine le mois en recul de 48\$ à 46\$ le baril. Sur le marché des dérivés de crédit, nous terminons le mois avec un fort resserrement : -5bps sur le Main à 56bps et -10bps sur le Xover à 250bps. Le secteur financier surperformé ce mois-ci, le Fin Sub se resserre de 30bps après la nouvelle pour ensuite se ré écarter sur la fin de mois de 10bps (134bps). L'activité primaire a été soutenue ce mois-ci avec un deal inaugural (Altearea 7 ans), plusieurs émissions multi tranches (Safran FRN, Volkswagen et At&T.) ont contribué à alimenter l'appétit des investisseurs. Les émissions sont toujours sursouscrites, mais certaines subissent des écartements en lien avec la fin de semestre. Au final, le marché du crédit se resserre sur le mois, tandis que les spreads d'états périphériques s'écartent en raison d'un supply fort et des effets techniques de fin de semestre. Les spreads d'émission sur le marché monétaire sont stables : Eonia -10bps pour les CD émis par des émetteurs français 3 mois, et Eonia flat pour le 6 mois et Eonia +4bps pour le 1 an.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux est restée stable sur le mois proche de 0.20. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de juin s'établit à -0.03%, soit Eonia +0.32%. Sur les govies, nous avons participé à une adjudication de BOTS 6 mois qui offrait une prime de plusieurs bps comparativement au reste de la courbe.

Juillet 2017

Carry Summer ! Un mois de juillet très favorable aux actifs obligataires avec un resserrement fort des primes de risque et une surperformance des segments court et moyen termes. La pause saisonnière du marché primaire pendant l'été combinée à une demande toujours croissante côté investisseurs ont en effet appuyé sur les spreads de crédit (surperformance du cash face aux dérivés) : le cash IG concède jusqu'à 15bp sur le mois (20 sur le HY) et les indices se resserrent respectivement de 3 et 10bp sur le Main et le XO.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Le discours de Mario Draghi a certainement amplifié cette euphorie obligataire, en ne faisant référence à aucun calendrier de tapering et en répétant à ceux qui l'avaient oublié que le seul mandat de la BCE était le niveau des prix (et non le niveau de croissance et l'emploi). Dans ce cadre-là nous attendons le meeting de septembre et les prochaines estimations de croissance et d'inflation pour confirmer le trend haussier enclenché en mars sur les taux. Malgré le ton plutôt Dovish de la dernière réunion mensuelle, le marché a largement pré validé une sortie progressive du QE à partir de 2018 et une remontée des taux longs (le 10 ans allemand termine le mois inchangé autour de 0.50%). Côté US, tout ne se passe pas comme prévu, les chiffres de croissance sont en deçà des prévisions (2% annualisé sur 2017 contre 4% prévu) et l'administration Trump additionne les revers politiques (Obamacare entre autres), la remontée des Fed Funds est donc polluée par des chiffres macro moins forts qu'attendus. En attendant la faiblesse du dollar est un argument favorable à la remontée des prix d'inflation outre atlantique (on termine le mois de juillet au-dessus de 1.18 sur l'euro-dollar), rendez-vous le 20 septembre pour le prochain meeting de la Fed. Le mois de juillet est également synonyme de calendrier des résultats semestriels qui sont dans l'ensemble bien orientés, jusqu'au secteur minier. Néanmoins, de nouvelles rumeurs d'entente sur les prix des constructeurs allemands (VW, Daimler, BMW) depuis. 20 ans viennent secouer de nouveau le secteur peu de temps après le Dieselgate.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux est restée stable sur le mois proche de 0.20. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de juin s'établit à -0.10%, soit Eonia +0.26%. Nous renforçons nos positions TCN 1 an sur le fonds avec des opportunités sur BNP et sur Unicredito. Nous avons également participé à l'adjudication BOTS 6 mois car nous pensons que la partie 3-6 présente plus d'intérêt que la partie 1 an.

Août 2017

En août, les marchés sont restés tiraillés d'un côté par des indicateurs macroéconomiques qui restent bons comme en attestent les niveaux élevés des indicateurs d'activité aux Etats-Unis et en zone euro, et de l'autre, par des tendances inflationnistes qui ont du mal à s'affirmer et qui empêchent le marché de croire à une normalisation rapide des politiques monétaires par les banques centrales. En effet, même si la Fed a confirmé sa volonté de poursuivre la normalisation de sa politique monétaire et d'entamer la réduction de son bilan d'ici la fin de l'année, elle a également fait clairement passer le message qu'elle le ferait dans le calme et au gré des circonstances. Même précautions de langage du côté de Mario Draghi à l'occasion de la réunion de Jackson Hole, et inquiétudes du Conseil des gouverneurs sur le risque d'appréciation excessive de l'euro dans les minutes de la réunion de la BCE de juillet. Sur le mois, les rendements américains sont en repli entre le 31 juillet et le 31 août, en raison des épisodes de remontée de l'aversion pour le risque, engendrée par les tensions géopolitiques, mais aussi en raison des doutes sur la capacité de réformes de l'administration Trump et des doutes sur la poursuite des hausses de taux de la Fed, suite à la faiblesse de l'inflation. L'inflation annuelle de juillet a déçu, pour le 5^{ème} mois d'affilée à 1.7%. L'indice sous-jacent des prix à la consommation en glissement annuel, l'indice est resté stable à 1,7%, mais n'a progressé que de 0,1% en glissement mensuelle, contre 0,2% attendu. La probabilité d'une hausse des taux en décembre est inférieure à 30% désormais, le rendez-vous est fixé pour le prochain meeting de la Fed le 20 septembre. En Europe, les rendements souverains des pays du cour ont sensiblement reculé en août. Le rendement Bund 10 ans s'est replié de -18pdb à 0,36% entre le 31 juillet et le 31 août. Le rendement OAT 10 ans a baissé de -14pdb à 0,66%. Les spreads des titres pays périphériques se sont écartés sur la période, pour l'Espagne (+25pdb à 119pdb) et l'Italie (+13pdb à 168pdb). L'inflation en zone euro a progressé à 1,5% en août (estimation flash) après 1,3% en juillet. L'inflation sous-jacente est restée stable à 1,2% et devrait être soumise à des pressions baissières au cours des prochains mois, en raison de la récente hausse de l'euro. L'activité primaire a été bien pauvre en ce début de mois d'août, trêve estivale oblige, les émetteurs sont revenus la dernière semaine avec 21 milliards d'euros émis, en majeure partie sur la partie 6-10 ans (Phillips, Caixa, BBVA, Scania. ...). Sur le marché crédit, alors que les indices dérivés Itraxx Main et Itraxx Xover sont plutôt résilients malgré les tensions géopolitiques, le marché secondaire cash s'est écarté sur le mois après un fort resserrement sur le mois de juillet. La catégorie IG 3-5 ans a été plus particulièrement touché avec des écartements entre 5-10bps sur le mois. A noter le retour du risque spécifique, la faillite de l'émetteur Air Berlin, certains « profits warning » comme WPP, Carrefour. Et certains cas de fraude comptable comme Steinhoff Europe AG ont rythmé des forts écartements sur le marché obligataire.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux diminue légèrement autour de 0.17 sur le mois. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia Crédit :

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

La performance du mois de d'août s'établit à -0.13%, soit Eonia +0.23%. Très faible activité sur le portefeuille en raison de nombreux émetteurs absents sur le marché TCN et du niveau trop bas des émissions, proche de -0.40% sur la partie courte.

Septembre 2017

Aux Etats-Unis, la croissance au 1^{er} semestre a été légèrement supérieure à 2% soit un niveau toujours substantiel bien qu'inférieur aux cycles précédents. En revanche, même si les chiffres à venir vont probablement refléter les perturbations liées aux événements climatiques, la tendance actuelle ne devrait pas être remise en cause voire même se prolonger en 2018 si le président américain réussit à faire voter sa proposition de réforme fiscale. De plus, suite au discours de Mme Yellen (qui a confirmé la réduction de la taille du bilan de la Fed à partir d'octobre), les marchés se sont remis à anticiper la 3^{ème} hausse des taux de l'année en décembre. En zone euro, les chiffres macroéconomiques continuent de surprendre à la hausse (emploi, climat des affaires, Indicateur du Sentiment Economique Européen) laissant augurer une croissance autour de 2% sur l'année. Par ailleurs, malgré la hausse de l'euro et en dépit d'une inflation qui reste contenue (léger repli de l'inflation sous-jacente à 1.1% en septembre), le président de la BCE a clairement laissé entendre qu'il annoncera en octobre la réduction de son programme d'achats d'actifs en 2018, toute première étape d'une normalisation monétaire qui ne se fera que très lentement. Les discours des banquiers centraux (sachant que la banque d'Angleterre s'oriente également vers une hausse des taux) ont conduit à une légère hausse des taux de ce côté de l'Atlantique, plus marquée aux Etats-Unis. Ainsi, le 10 ans allemand a augmenté de 11bp à 0.46% tandis que le 2 ans restait quasi stable à -0.70% (+4bp). Malgré les élections sur l'indépendance de la Catalogne, les spreads des pays périphériques ont légèrement baissé sur le mois : -3bp sur le spread à 10 ans espagnol à 113bp et -9bp sur celui de l'Italie à 165bp. Le fait marquant a été la forte baisse du spread à 10 ans du Portugal (-54bp) suite au relèvement de la note du pays en « Investment Grade » par S&P. Enfin, le spread de taux 10 ans US/Allemagne augmente de 8bp à 189bp. Sur le marché monétaire, les émissions restent stables sur le mois, les rendements affichés sur le 3 mois sont en moyenne proche de l'Eonia soit -0.36%. Les spreads contre Eonia sur la partie 1 an avoisinent -0.30% de rendement.

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux reste stable autour de 0.17 sur le mois. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois de septembre s'établit à -0.11%, soit Eonia +0.25%. Le portefeuille garde un volant de liquidité significatif (50%) dans l'attente d'opportunités sur le marché monétaire.

Octobre 2017

Le mois d'octobre a été riche en événements : Aux Etats-Unis les données macroéconomiques étaient moins pires qu'attendues malgré les importants ouragans, le communiqué de la Fed confirmé la vigueur de l'activité éco. Ce qui renforce la probabilité d'une hausse pour décembre ainsi que la poursuite du resserrement monétaire pour 2018. De plus, les nouvelles propositions sur la réforme fiscale ont trouvé un bon écho et le vote du budget a permis d'éviter un shutdown en fin d'année. En Europe, la Catalogne a concentré toutes les attentions avec le bras de fer entre le gouvernement de Rajoy et l'indépendantiste Puigdemont qui s'est soldé par : une fuite du président catalan destitué et un article 155 utilisé pour mettre sous tutelle la région Catalane et organisé avant Noël des élections anticipées. En parallèle, la réunion tant attendue de la BCE a réalisé le scénario le plus accommodant attendu par le marché : prolongement de 30 milliards € jusqu'en septembre 2018 et au-delà si nécessaire. Les taux baissent sur toute la courbe euro et les spreads de crédit se détendent également. Au final, les taux baissent de 5bps sur le 2 ans allemand (-0.75%), -7bps sur le 5 ans (-0.35%) et -8bps (0.37%) sur le mois avec un fort resserrement des spreads périphériques de plus de 20bps sauf celui de l'Espagne qui est resté stable malgré une forte volatilité ; le 10 ans italien passe quand lui de 168bps à 146bps. Ce mois-ci a été également riche en publication de résultats, le secteur bancaire a publié globalement en ligne avec néanmoins des résultats en banque d'investissement en baisse en comparaison à 2016 qui fût une année exceptionnelle. Les rumeurs sont allées bon train sur Commerzbank qui a été sous les feux des projecteurs avec certains prétendants européens (Unicredit, BNP). Le gouvernement allemand a rappelé que tout mariage serait envisagé après un désengagement de l'état (15%). Le CDS Sub 5 ans s'est fortement resserré de près de 50bps sur le mois (vs indice sub -20bps).

Bilan des principales positions du mois. Taux : La sensibilité taux a été réduite sensiblement à 0 sur le mois. Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

performance du mois du mois de septembre s'établit à -0.16%, soit Eonia +0.20%. Les spreads continuent de se resserrer inlassablement sur la partie courte. Les rendements sont quasiment plats du 3 mois au 1 ans, ce qui milite désormais pour des positions couvertes en taux et des WAL un peu en retrait (le scoring crédit est en curseur orange depuis début septembre).

Novembre 2017

En novembre, les statistiques publiées aux Etats-Unis et en Europe ont été dans la continuité des mois précédents. D'un côté, les perspectives d'activité restent bien orientées. De l'autre côté, les statistiques sur l'inflation demeurent décevantes. En effet, la croissance du PIB US au T3 a été revue à la hausse en 2^{ème} estimation (3,3% en glissement trimestriel annualisé au lieu de 3,0% et après 3,1% au T2), les enquêtes ISM sont restées à des niveaux élevés, tout comme les enquêtes de confiance des ménages. L'actualité aux Etats-Unis a été marquée par les développements sur la réforme fiscale. Même si les chances d'un passage de la réforme d'ici la fin de l'année se renforcent, des incertitudes demeurent encore sur la réconciliation des projets, encore très différents, par les deux chambres. Du côté de la politique monétaire, la Fed a opté pour le statu quo lors de la réunion de politique monétaire du 1^{er} novembre, et a laissé percevoir la perspective d'une nouvelle hausse de taux en décembre. La nomination de Jérôme Powell à la Fed et la première intervention de ce dernier devant le Sénat ont fait passer un message de continuité. En zone euro, la croissance du PIB du T3 a été confirmée à +0.6% q-o-q en 2^{ème} estimation (après 0.7% au T2) et les enquêtes PMI de novembre suggèrent que l'activité reste dynamique en cette fin d'année. Par ailleurs, le taux de chômage en zone euro reste orienté à la baisse (8.8% en octobre, après 8.9% en septembre). Sur le plan politique, l'actualité a été marquée par la rupture des négociations entre le CDU/CSU, les libéraux (FDP) et les Verts pour tenter de former une coalition gouvernementale en Allemagne. Suite à cet échec, les socialistes (SPD) ont ouvert la porte à des négociations avec le CDU/CSU pour tenter de former de nouveau un gouvernement de « Grande Coalition », plus favorable aux perspectives de renforcement de l'intégration européenne. Sur le marché du crédit, le mois de novembre a été marqué par un fort volume d'émission (€ 50Mds soit près de deux fois plus que la moyenne mensuelle de 2017). L'appétit sur la classe d'actif pèse sur les primes d'émission qui sont très faibles et cela contribue logiquement au resserrement de quasi tous les primaires post émission. Le risque spécifique est de retour et alimente le news flow quotidiennement : Teva, Altice et SFR, Steinhoff, Astaldi. En l'absence de rémunération du risque crédit l'importance accordée à l'alpha est primordiale. Enfin, une fois n'est pas coutume, l'Eonia qui « dormait » depuis quasiment deux ans autour de -0.35% s'est réveillé deux jours avant la fin du mois pour terminer le mois de novembre à -0.24% ! Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier ce rebond, notamment l'arrivée d'un nouvel entrant dans le marché €. A suivre.

Bilan des principales positions du mois : Taux : Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois sur le mois de novembre s'établit à -0.10%, soit Eonia +0.25%. Très faible activité sur le portefeuille en raison de nombreux émetteurs absents sur le marché TCN et du niveau trop bas des émissions, proche de -0.40% sur la partie courte.

Décembre 2017

All I want for 2018 is. inflation ! Ce mois de décembre a été marqué par la dernière réunion BCE de l'année avec une dynamique de croissance qui continue à s'améliorer une révision lente des prévisions d'inflation pour les trois prochaines années (1.7% pour 2020.). La réunion BCE a été non event et le discours ultra accommodant. Sur la fin d'année, on observe un sell off sur les taux : Ex pour l'Allemagne +7bps sur le 2 ans ; +10bps sur le 5 ans et 12bps sur le 10 ans. A noter le rehaussement de 2 notes du Portugal mi-décembre par Fitch en catégorie Investment Grade (BBB), les spreads portugais ont continué à se resserrer jusqu'à la fin d'année pour atteindre un rendement de 0.40% sur le 5 ans, soit en dessous du niveau que la dette italienne à 5 ans ! Mi-décembre a eu lieu les élections anticipées en Catalogne qui se sont soldées par une majorité absolue obtenue par les indépendantistes, mais l'espoir dialogue avec le gouvernement de Madrid n'a pas d'un entraîné de tensions sur les spreads espagnols. Aux Etats-Unis, la Fed a une nouvelle fois annoncé sa troisième hausse de taux et maintenu leur rythme de 3 hausses de taux pour 2018 compte tenu des prévisions de croissance et d'inflation. La réforme fiscale a enfin été votée, reste désormais à évaluer les impacts de cette réforme sur la croissance américaine dès 2018. L'activité primaire a été moins dense ce mois-ci avec seulement 17 milliards d'émissions contre 68 milliards d'euros, les émissions sont centrées sur le 5-7 ans et performant par la suite. Seul l'indice Itraxx Main se resserre de 4bps (44bps), le Xover est stable sur le mois autour de 225bps. Pas de tensions particulière sur le marché monétaire en fin d'année, l'Eonia a fixé proche de -0.35%, les émetteurs sont moins présents sur la fin

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

d'année, les rachats sur les fonds monétaires ont permis d'avoir quelques opportunités sur le marché secondaire. Taux : Nous avons initié des swaps de couverture sur la partie supérieure à 9 mois afin de couvrir le risque de taux, le risque nous semble désormais asymétrique vers une possible remontée de de l'Eonia. Crédit : La performance du mois sur le mois s'établit à -0.18%, soit Eonia +0.17%. Très faible activité sur le portefeuille en raison de nombreux émetteurs absents sur le marché TCN et du niveau trop bas des émissions, proche de -0.40% sur la partie courte.

Sur la période sous revue du portefeuille EGEPARGNE MONETAIRE, la performance est de -0,07%. Celle du benchmark est de -0,36%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR MONE CARRY I	110 590 285,79	80 406 710,26
CPR MONETAIRE SR I	0,00	59 691 872,28
SPAI LETR DEL TESO ZCP 13-10-17	20 046 775,90	20 041 262,19
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 29-12-17	20 035 857,51	20 016 254,43
ROYAUME D'ESPAGNE 160218 FIX 0.0	18 050 647,11	18 036 769,96
INTERNATIONAL ENDESA BV 301117 FIX -0.305	16 012 345,07	16 000 000,00
BANQUE PALATINE 060418 OIS 0.13	20 000 000,00	11 997 905,38
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 12-01-18	15 037 225,22	15 039 522,19
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 29-03-18	15 028 334,67	15 025 375,77
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 250118 FIX 0.01	14 998 479,32	15 007 295,21

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie du Fonds sur l'exercice

Changements intervenus au cours de la période :

03/07/2017 : Mise à jour réglementaire SFTR

Le Règlement SFTR (règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers) est entré en vigueur le 12 janvier 2016.

Il vise à améliorer la transparence sur le marché des opérations de financement sur titres et à encadrer la réutilisation des instruments financiers remis dans le cadre d'échanges de collatéral.

L'objectif recherché est de permettre non seulement le suivi par les régulateurs de l'accumulation et de la propagation des risques liés à ces opérations, mais aussi la bonne information des investisseurs.

En résumé, tous les fonds ayant recours à des opérations de financement sur titres (prise et mise en pension, prêt/emprunt de titres, opération d'achat/vente à terme - *sell-buy bucket buy-sell back* - ou prêt avec appel de marge) et/ou à des contrats d'échange sur rendement global (*Total Return Swap* ou TRS) doivent mentionner dans leur règlement une description générale des opérations, nature et typologie, contexte, justification, information sur les contreparties, les risques, les garanties mises en place, etc.

En ce qui concerne l'entrée en vigueur, le Règlement étant d'application directe, les mentions SFTR sont normalement obligatoires pour tous les fonds depuis le 12/01/2016. Cependant le législateur a assoupli les délais d'entrée en vigueur : pour les OPC constitués avant le 12 janvier 2016, l'obligation de conformité avec ces dispositions ne sera effective qu'à partir du 13 juillet 2017.

Les articles 3 « Orientation de la gestion » et 11 « Valeur liquidative » du règlement du FCPE ont été actualisés en ce sens.

Actualisation de la dénomination du dépositaire du FCPE dans le règlement

Depuis le 1^{er} janvier 2017, CACEIS Bank France a pris comme nouvelle dénomination sociale CACEIS Bank. L'article 6 « Dépositaire » du règlement du FCPE est actualisé en ce sens.

Changements à venir :

- A compter du 1^{er} janvier 2018, la périodicité de calcul de la valeur liquidative deviendra quotidienne (en lieu et place d'hebdomadaire - le vendredi -).

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier, sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 108,88%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 98,71%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de rachat du collatéral : 100%.

Informations réglementaires

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Informations relatives au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR Asset Management met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet www.cpr-am.com et dans le rapport annuel de l'OPC.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR Asset Management (« CPR AM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 7 février 2017, celui-ci a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2016 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V. La politique applicable au titre de l'exercice 2016 a été revue lors du Comité des Rémunérations du 7 février 2017 et reconduite en 2017.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2017, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 107 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 12 263 148 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 8 642 064 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 3 621 083 euros, 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « *carried interest* » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 personnes au 31 décembre 2017) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 personnes au 31 décembre 2017), le montant total des rémunérations (fixes et bonus variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Rentabilité ;
- Parts de marché, développement du portefeuille client ;

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Bonne prise en compte des intérêts du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Loi sur la Transition Energétique

CPR Asset Management met à la disposition des investisseurs les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG), sur son site internet <http://www.cpr-am.fr/> et dans le rapport annuel des OPC concernés.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

**FCPE
EGEPARGNE MONETAIRE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCPE EGEPARGNE MONETAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) EGEPARGNE MONETAIRE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

**FCPE
EGEPARGNE
MONETAIRE**

*Exercice clos le
29 décembre 2017*

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 24 avril 2018

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre MASIERI



EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Comptes annuels

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Actif

Bilan Actif au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		80 005 020,05
INSTRUMENTS FINANCIERS	971 605 899,85	945 118 997,92
Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Actions et valeurs assimilées		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	110 049 665,52	210 756 578,71
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	110 049 665,52	210 756 578,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	409 577 858,25	252 341 003,03
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	354 529 537,26	232 333 907,82
Titres de créances négociables	354 529 537,26	232 333 907,82
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	55 048 320,99	20 007 095,21
Organismes de placement collectif	451 975 131,00	482 021 416,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	451 975 131,00	482 021 416,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme	3 245,08	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	3 245,08	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	17 902 525,93	18 923 314,25
Opérations de change à terme de devises	17 887 928,01	17 673 976,05
Autres	14 597,92	1 249 338,20
COMPTES FINANCIERS	23 782 782,32	362 074,55
Liquidités	23 782 782,32	362 074,55
TOTAL DE L'ACTIF	1 013 291 208,10	1 044 409 406,77

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Passif

Bilan Passif au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	976 390 047,83	1 013 083 355,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 097 984,11	-1 463 169,20
Résultat de l'exercice (a, b)	1 345 714,91	4 056 264,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	975 637 778,63	1 015 676 450,76
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 234,01	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	7 234,01	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	7 234,01	
DETTES	37 646 195,46	28 732 956,01
Opérations de change à terme de devises	17 600 085,76	18 717 554,34
Autres	20 046 109,70	10 015 401,67
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 013 291 208,10	1 044 409 406,77

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Hors-Bilan

Hors-bilan au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.333	30 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.340	20 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.343	75 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	10 025 921,00	
OIS/0.0/FIX/-0.35	20 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.352	50 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de Résultat

Compte de résultat au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	82 833,99	751 393,41
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 030 062,01	2 998 892,08
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances	325 728,32	195 623,03
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	451,36	
Produits sur instruments financiers à terme	37 033,33	19 100,00
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 476 109,01	3 965 008,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	399,54	62,61
Charges sur instruments financiers à terme	12 500,00	
Charges sur dettes financières	89 769,58	26 262,75
Autres charges financières		
TOTAL (2)	102 669,12	26 325,36
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 373 439,89	3 938 683,16
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 002 037,27	1 004 896,00
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	1 002 037,27	1 004 896,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	1 373 439,89	3 938 683,16
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-27 724,98	117 580,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	1 345 714,91	4 056 264,02

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les garanties reçues ou données sous forme d'espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prêts/emprunts de titres, pensions livrées) sont inscrites à l'actif dans la rubrique « liquidités ».

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCPE, y compris les frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats), à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Les frais de gestion indirects recouvrent les commissions et frais de gestion indirects supportés par le FCPE (ces frais sont présents lorsque le FCPE investit plus de 20% de son actif en parts et/ou actions d'OPC).

A ces frais de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCPE a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCPE ;
- des commissions de mouvement facturées au FCPE ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

N°	Frais facturés au FCPE*	Assiette	Taux maximum annuel/barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion(i) (ii) - Frais de gestion externes à la société de gestion(i) (ii) - Frais dépositaire/valorisateur - Honoraires du Commissaire aux Comptes	Actif net	0,14% TTC	A la charge de l'entreprise
2	Frais indirects(i) (ii) maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,14% TTC	A la charge du FCPE
3	Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	N/A	
4	Commission de surperformance	Actif net	N/A	

* Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

(i) Le cumul :

- des frais de gestion directs [frais de gestion et frais de gestion externes figurant au 1) du tableau ci-dessus] et
- des frais de gestion indirects [tels que figurant au 2) du tableau ci-dessus] sont plafonnés sur une base dégressive, selon le barème suivant, applicable par tranches marginales d'encours :

- de 0 à 250 000 000€ : 0,14% TTC,
- de 250 000 001€ à 500 000 000€ : 0,12% TTC,
- de 500 000 001€ à 750 000 000€ : 0,08% TTC,
- au-delà de 750 000 000€ : 0,06% TTC.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

ii) Dans le cas où la performance nette de l'exercice, calculée sur l'année civile, serait inférieure au niveau des frais tels que définis au (i) ci-dessus, ces frais seront ramenés au niveau de la performance nette, avec un minimum applicable fixé à 0,08% TTC de l'actif net du Fonds.

Les différents postes constituant les frais facturés au FCPE sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus semestriellement.

Les frais de tenue de compte individuel facturés en sus des frais exposés ci-dessus sont prélevés conformément aux accords entre la société de gestion et les entreprises.

La société de gestion ne perçoit aucune rémunération pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2 640,00 euros.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'actif net au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 015 676 450,76	947 489 172,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	189 187 622,48	265 042 106,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-228 518 266,69	-198 575 200,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	241 926,18	573 118,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 959 612,96	-2 011 007,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	391 232,09	54 066,40
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-103 269,80	-64 848,09
Frais de transactions	-6 343,91	-6 979,85
Différences de change	-505 809,46	-99 119,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-135 601,02	-643 596,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-328 420,31	-192 819,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	192 819,29	-450 777,51
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-3 988,93	-19 943,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 988,93	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		-19 943,75
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 373 439,89	3 938 683,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	975 637 778,63	1 015 676 450,76

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Souscriptions Rachats

Souscriptions rachats au 29/12/2017

Portefeuille : EG98 EGEARGNE MONETAIRE

	29/12/2017	30/12/2016
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	189 187 622,48	265 042 106,52
Versements de la réserve spéciale de participation	8 331 290,15	11 580 821,88
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	58 318 427,46	
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires*	22 775 665,60	51 721 823,93
Abondements de l'entreprise	38 977 929,56	20 734 947,56
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	60 784 309,71	181 004 513,15
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>		
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	228 518 266,69	198 575 200,83
Rachats	138 720 776,01	134 921 939,40
Transferts à destination d'un autre OPC	89 797 490,68	63 653 261,43

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

* Dans le cadre de la Loi Macron sur l'Epargne Salariale et Retraite, de nouvelles informations doivent figurer dans la ventilation des collectes des souscriptions-rachats.

L'exercice 2016 n'a pas pu faire l'objet d'un retraitement sur le poste « Versements volontaires » faute de données disponibles. Ce poste reprenait les données relatives aux « Versements volontaires » et « Versements de l'intéressement ».

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 096 006,16	1,55
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	94 953 659,36	9,73
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	110 049 665,52	11,28
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	20 043 332,57	2,05
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. européens marché non réglementé	55 048 320,99	5,64
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	135 073 188,60	13,84
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	76 903 979,15	7,88
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	122 509 036,94	12,56
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	409 577 858,25	41,98
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	205 025 921,00	21,01
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	205 025 921,00	21,01
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	15 096 006,16	1,55			94 953 659,36	9,73		
Titres de créances	234 628 903,84	24,05	121 934 502,88	12,50	53 014 451,53	5,43		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							23 782 782,32	2,44
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	205 025 921,00	21,01						
Autres opérations								

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	53 597 954,69	5,49	36 346 498,61	3,73	20 105 212,22	2,06				
Titres de créances	56 767 691,28	5,82	250 332 335,78	25,66	102 477 831,19	10,50				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	23 782 782,32	2,44								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture			205 025 921,00	21,01						
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 USD	%	Devise 2 SEK	%	Devise 3 CHF	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	12 518 221,96	1,28	5 087 056,47	0,52				
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers					74,70		0,01	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	12 512 527,83	1,28	5 087 557,93	0,52				
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2017
Créances	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	17 887 928,01
	Coupons et dividendes en espèces	14 597,92
Total des créances		17 902 525,93
Dettes	Vente à terme de devise	- 17 600 085,76
	Achats à règlement différé	- 20 045 294,60
	Autres dettes	- 815,10
Total des dettes		- 37 646 195,46
Total dettes et créances		- 19 743 669,53

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	5 343 759,7197	189 187 622,48
Parts rachetées durant l'exercice	-6 455 265,3108	-228 518 266,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 574 848,8920	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2017
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/12/2017
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2017
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	29/12/2017
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			451 975 131,00
	FR0011982669	CPR MONE CARRY I	451 975 131,00
Instruments financiers à terme			40 000 000,00
	SWP020326901	OIS/0.0/FIX/-0.340	20 000 000,00
	SWP020624201	OIS/0.0/FIX/-0.35	20 000 000,00
Total des titres du groupe			491 975 131,00

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 345 714,91	4 056 264,02
Total	1 345 714,91	4 056 264,02

	29/12/2017	30/12/2016
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 345 714,91	4 056 264,02
Total	1 345 714,91	4 056 264,02

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 097 984,11	-1 463 169,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-2 097 984,11	-1 463 169,20

	29/12/2017	30/12/2016
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 097 984,11	-1 463 169,20
Total	-2 097 984,11	-1 463 169,20

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Actif net en EUR	843 563 700,74	881 817 012,39	947 489 172,19	1 015 676 450,76	975 637 778,63
Nombre de titres	24 059 934,3875	25 025 882,5640	26 806 287,1238	28 686 354,4831	27 574 848,8920
Valeur liquidative unitaire en EUR	35,060	35,236	35,345	35,406	35,381
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,01	0,09	0,06	-0,05	-0,07
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,17	0,08	0,07	0,14	0,04

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEKA E3R+0.5% 01-02-18 EMTN	EUR	23 500 000	23 518 148,53	2,41
UNICREDIT BANK AG E3R+0.7% 05-06-19	EUR	10 000 000	10 085 493,33	1,03
TOTAL ALLEMAGNE			33 603 641,86	3,44
FRANCE				
A E3R+0.2% 13-06-18 EMTN	EUR	1 300 000	1 301 462,50	0,13
BFCM 1 5/8 01/11/18	EUR	5 000 000	5 079 806,16	0,52
TOTAL FRANCE			6 381 268,66	0,65
ITALIE				
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE E3R+0.38% 29-03-18	EUR	25 000 000	25 000 000,00	2,56
TOTAL ITALIE			25 000 000,00	2,56
LUXEMBOURG				
INTESA SANPAOLO BANK LUX E3R+0.37% 01-06-19	EUR	10 000 000	10 019 718,89	1,03
S E3R+0.54% 13-04-18 EMTN	EUR	15 000 000	15 019 857,08	1,54
TOTAL LUXEMBOURG			25 039 575,97	2,57
PAYS-BAS				
B E3R+0.3% 01-06-18 EMTN	EUR	5 000 000	5 003 750,00	0,51
I E3R+0.35% 16-06-18 EMTN	EUR	5 000 000	5 005 229,03	0,52
TOTAL PAYS-BAS			10 008 979,03	1,03
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC ZCP 20-11-18	EUR	10 000 000	10 016 200,00	1,03
TOTAL ROYAUME UNI			10 016 200,00	1,03
			TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.	110 049 665,52
			TOTAL Obligations et valeurs assimilées	110 049 665,52
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
VOLKSWAGEN COOR 291118 FIX -0.06	EUR	5 000 000	5 001 670,56	0,51
VOLKSWAGEN COORD 010618 FIX +0.035	EUR	5 000 000	5 003 272,52	0,51
VOLKSWAGEN GP SVS 061218 FIX -0.08	EUR	10 000 000	10 007 254,35	1,03
TOTAL BELGIQUE			20 012 197,43	2,05
ETATS UNIS AMERIQUE				
INTESA SANPAOLO 070119 FIX 2.39	USD	15 000 000	12 518 221,96	1,28
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			12 518 221,96	1,28
FRANCE				
BANQ P E3R+0.21% 24-04-19	EUR	18 000 000	17 984 783,84	1,85
BANQUE PALATINE 021118 OIS 0.09	EUR	10 000 000	9 998 048,60	1,02
BANQUE PALATINE 060418 OIS 0.13	EUR	8 000 000	7 990 956,04	0,82
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE 041218 OIS 0.07	EUR	10 000 000	9 996 889,12	1,02

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE 051218 OIS 0.07	EUR	5 000 000	4 998 412,76	0,51
BFCM B OIS+0.195% 15-05-19	EUR	20 000 000	19 991 677,05	2,06
BNP PARIBAS 160718 OIS 0.09	EUR	8 000 000	7 989 909,47	0,82
BNP PARIBAS 180618 OIS 0.09	EUR	9 000 000	8 988 147,47	0,92
BPCE 030818 OIS 0.12	EUR	15 000 000	14 995 775,97	1,54
CRCA A E3R+0.08% 22-05-19	EUR	10 000 000	9 999 371,67	1,02
CRED L E3R+0.1% 02-12-19	EUR	5 000 000	4 999 090,27	0,51
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 200619 O	EUR	11 000 000	10 988 129,23	1,13
CSSE F E3R+0.28% 25-05-18	EUR	5 000 000	4 999 778,49	0,51
HSBC FRANCE 301018 FIX -0.31	EUR	15 000 000	15 039 579,83	1,55
ICADE SA 140318 FIX -0.345	EUR	7 750 000	7 755 500,79	0,79
LCL LE CREDIT LYONNAIS 260918 251374 0.2	EUR	15 000 000	15 031 427,26	1,54
NORD EST 300418 FIX -0.02	EUR	15 000 000	15 016 235,08	1,54
SOCIETE GENERALE 200219 OIS 0.1	EUR	26 000 000	25 996 557,17	2,67
TOTAL FRANCE			212 760 270,11	21,82
IRLANDE				
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 190918	EUR	15 000 000	15 028 808,79	1,54
TOTAL IRLANDE			15 028 808,79	1,54
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 29-06-18	EUR	20 000 000	20 043 332,57	2,05
TOTAL ITALIE			20 043 332,57	2,05
LUXEMBOURG				
MEDI INTE LUX FIX-0,202516-11-18	EUR	10 000 000	10 017 267,47	1,03
TOTAL LUXEMBOURG			10 017 267,47	1,03
ROYAUME UNI				
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC 220118 FIX -0.28	EUR	14 000 000	14 002 505,05	1,43
CREDIT SUISSE AG LONDON BRANCH 111018 FIX -0.255	EUR	10 000 000	10 016 763,89	1,03
DEUTSCHE BANK A 021118 FIX 0.16	EUR	10 000 000	10 010 734,34	1,03
UBS BK OF SWITZERLAND LON 091018 FIX -0.26	EUR	15 000 000	15 030 484,33	1,53
UNIC SPAL BRAN ZCP 19-01-18	EUR	10 000 000	10 001 894,85	1,03
TOTAL ROYAUME UNI			59 062 382,46	6,05
SUEDE				
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 040418 FIX 0.06	SEK	50 000 000	5 087 056,47	0,52
TOTAL SUEDE			5 087 056,47	0,52
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			354 529 537,26	36,34
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS UNIS AMERIQUE				
PROCTER AND GAMBLE CO 290118 FIX -0.36	EUR	20 000 000	20 005 332,90	2,05
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			20 005 332,90	2,05
IRLANDE				
UNICREDIT BANK IRELAND PLC 300718 FIX 0.	EUR	10 000 000	10 016 573,43	1,03
TOTAL IRLANDE			10 016 573,43	1,03

EGEPARGNE MONETAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 200218 FIX -0.34	EUR	5 000 000	5 002 457,69	0,51
TOTAL PAYS-BAS			5 002 457,69	0,51
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC 131118 FIX -0.16	EUR	10 000 000	10 009 374,76	1,03
UBS AG LONDON BRANCH 180618 FIX -0.25	EUR	10 000 000	10 014 582,21	1,02
TOTAL ROYAUME UNI			20 023 956,97	2,05
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			55 048 320,99	5,64
TOTAL Titres de créances			409 577 858,25	41,98
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONE CARRY I	EUR	45	451 975 131,00	46,33
TOTAL FRANCE			451 975 131,00	46,33
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			451 975 131,00	46,33
TOTAL Organismes de placement collectif			451 975 131,00	46,33
Instruments financiers à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OIS/0.0/FIX/-0.333	EUR	30 000 000	-4 758,75	
OIS/0.0/FIX/-0.340	EUR	20 000 000	-2 117,63	
OIS/0.0/FIX/-0.343	EUR	75 000 000	-156,14	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	10 025 921	509,14	
OIS/0.0/FIX/-0.35	EUR	20 000 000	-201,49	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	50 000 000	2 735,94	
TOTAL Swap de taux			-3 988,93	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-3 988,93	
TOTAL Instruments financiers à terme			-3 988,93	
Créances			17 902 525,93	1,83
Dettes			-37 646 195,46	-3,86
Comptes financiers			23 782 782,32	2,44
Actif net			975 637 778,63	100,00